



Organisation
internationale
du Travail

METTRE EN PLACE DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE POUR TOUS

STRATÉGIE DU PROGRAMME-PHARE MONDIAL
(2016-2020)



METTRE EN PLACE DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE POUR TOUS

STRATÉGIE DU PROGRAMME-PHARE MONDIAL (2016-2020)

Aujourd'hui, 73 pour cent de la population mondiale ne bénéficie pas d'une protection sociale adéquate. Cette faible couverture est contraire aux droits de l'homme. C'est aussi un frein au développement économique et social.

Le 27 septembre 2015, les Etats membres des Nations Unies ont adopté 17 objectifs de développement durable (ODD). Ce nouvel agenda pour le développement appelle à redoubler d'efforts pour combattre toutes les formes de pauvreté et répartir équitablement les richesses. Les fruits de la croissance pourront ainsi profiter à tous au fur et à mesure du développement des pays. En mettant en place des systèmes universels de protection sociale s'appuyant sur des socles de protection sociale, les pays ne laissent personne de côté, assurant une prospérité pour tous.

Le programme-phare mondial du BIT appuie la mise en place des socles en suivant les normes du BIT, et permet de concrétiser les objectifs de développement durable. Alors que la brochure du Programme-phare mondial donne la vision du BIT pour la protection sociale, ce document présente sa stratégie et les activités prévues pour 2016-2020. Il offre aussi des opportunités concrètes d'engagement pour les donateurs et les partenaires. Le choix a été fait de cibler un nombre limité de pays et de thématiques où le BIT et ses partenaires pourront renforcer les institutions de protection sociale et avoir un impact positif sur les populations.



“ TROP DE PERSONNES VIVENT DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ. AVEC LES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE, NOUS POUVONS CHANGER DES MILLIONS DE VIES ! ”

Guy Ryder

Directeur général

Bureau international du Travail

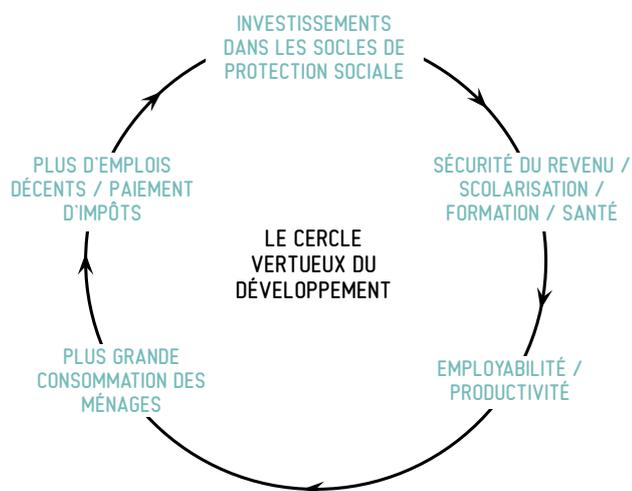
1. UN DÉFI MONDIAL : LES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE POUR TOUS

Répondre à la demande de protection sociale

Le programme-phare mondial du BIT pour mettre en place des socles de protection sociale pour tous vise à concrétiser les droits universels à la sécurité sociale et à un niveau de vie suffisant (Articles 22 et 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*). Adossé aux normes de l'OIT, le Programme propose des mesures et des activités concrètes qui peuvent faire de ces droits une réalité pour tous, partout dans le monde, et ainsi avoir un impact sur la vie de millions de personnes. Les socles de protection sociale comprennent les soins de santé de base pour tous les résidents, une protection sociale pour tous les enfants, un soutien à toutes les personnes en âge de travailler en cas de chômage, de maternité, de handicap, et d'accident du travail, et des pensions de retraite pour toutes les personnes âgées.

Les socles de protection sociale contribuent à réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités ; augmenter la demande pour les biens et services, ce qui soutient les économies locales et nationales ; promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes ; et développer le capital humain et la productivité, ce qui augmente la performance économique. Les socles de protection sociale génèrent des retours sur investissement élevés. Le programme-phare mondial du BIT contribue ainsi au développement de sociétés plus inclusives et prospères.

La communauté internationale renouvelle sa stratégie de développement en fixant une série de cibles à atteindre : les objectifs de développement durable. Mettre en place des systèmes de protection sociale pour tous, y compris des socles, contribue à plusieurs de ces objectifs : le premier sur l'élimination de la pauvreté, le troisième sur la promotion d'une vie en bonne santé, le cinquième sur l'égalité des sexes, le huitième sur la croissance économique durable et le travail décent, et le dixième sur la réduction des inégalités. De manière plus spécifique, ce document dévoile la stratégie du BIT à 5 ans pour atteindre les cibles 1.3, 3.8, 5.4, 8.5 et 10.4.



Investir dans la mise en place de la protection sociale

A la suite de l'adoption de la Recommandation (No. 202) sur les socles de protection sociale, 2012, un nombre croissant d'Etats membres de l'OIT formule des demandes d'appui technique pour mettre en place leurs socles. Avec l'adoption des objectifs de développement durable, la protection sociale est l'une des priorités du nouvel agenda de développement. Pour faire face à ces demandes, le BIT ne peut compter uniquement sur son budget régulier.

Les coûts récurrents des socles - couvrant les prestations et les frais administratifs - sont abordables dans la majorité des pays en développement et peuvent être financés par les ressources nationales de manière pérenne. La mise en place initiale des socles requiert en revanche des investissements de départ et le développement de capacités pour planifier, définir, mettre en œuvre et faire fonctionner les programmes. Ne disposant pas de ces capacités, de nombreux Etats membres de l'OIT optent alors pour des programmes ad hoc, de faible envergure qui ne sont pas pérennes.

Le programme-phare mondial permet au BIT de contribuer aux objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable et soutient la mise en œuvre de la Recommandation No. 202.





Au sein du système des Nations Unies et parmi les principaux partenaires du développement, l'expertise et l'autorité du BIT en matière de protection sociale ont toujours été reconnues. Les normes de l'OIT sont considérées comme des références pour mettre en place des systèmes nationaux de sécurité sociale. Avec la Recommandation No. 202 qui crée un cadre commun pour l'extension de la protection sociale, le BIT fédère et renforce la coopération internationale pour mettre en place les socles, et utilise ses principes et ses normes pour influencer le débat politique au niveau mondial. Le BIT a aussi développé des outils et méthodologies permettant de développer les systèmes de protection sociale et contribue directement à leur mise en place par un travail technique et politique dans 136 pays. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que les socles de protection sociale deviennent une réalité pour tous.

La stratégie du BIT s'oriente vers une série d'interventions cohérentes et intégrées. Au lieu d'activités fragmentées et de faible envergure, le BIT cherche aujourd'hui à mener des projets ambitieux dont l'ampleur permettra d'avoir un impact sur des millions de personnes qui ne bénéficient toujours pas d'une protection sociale adéquate. Pour cela, et dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable, le BIT noue des partenariats stratégiques avec les autres agences des Nations Unies et le secteur privé.

La stratégie comprend deux axes qui se renforcent mutuellement :

- ❶ La mise en place de socles de protection sociale fonctionnels et adaptés dans les pays ; et
- ❷ L'animation de la campagne mondiale sur les socles de protection sociale.

Les documents-clés du Programme-phare mondial sont disponibles sur <http://iloglobalprogramme.social-protection.org>

3. UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE SUR 5 ANS (2016-2020)

❶ La mise en place de socles de protection sociale fonctionnels et adaptés dans les pays

La stratégie adopte une approche cohérente et flexible dans les pays-cibles et appuie les trois étapes de mise en place des socles nationaux de protection sociale.

- › **1^{ère} étape - Un pays adopte une stratégie nationale de protection sociale ›**
Un dialogue national implique les ministères concernés, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les agences des Nations Unies et d'autres partenaires du développement. Il permet d'atteindre un consensus sur les priorités relatives à la mise en place ou à l'extension de socles nationaux de protection sociale.
- › **2^{ème} étape - De nouveaux systèmes de protection sociale sont mis en place ou réformés ›**
Le BIT appuie techniquement la conception et la réforme de systèmes de protection sociale en organisant un dialogue national et en s'appuyant sur les normes de l'OIT. Ceci inclut la définition des politiques de protection sociale, l'estimation de leurs coûts et les possibilités de financement, leur mise en place institutionnelle, et leur ancrage légal. Des évaluations macroéconomiques et fiscales des réformes de protection sociale sont incluses dans les budgets nationaux. Le BIT veille en outre à ce que la protection sociale s'inscrive dans des politiques plus larges et fournit un appui pour la ratification et la mise en application des conventions et recommandations de l'OIT, en particulier la Convention (No. 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum).
- › **3^{ème} étape - Les opérations des systèmes de protection sociale existants sont améliorées ›**
Des systèmes administratifs facilitant l'accès aux prestations sociales permettent de faire en sorte que le socle devienne une réalité pour tous. Le BIT forme les personnels, appuie des campagnes de sensibilisation, et le développement des systèmes informatiques. Il facilite l'offre de services combinés incluant l'accès à des offres d'emplois et à la formation professionnelle, et encourage l'inclusion de groupes vulnérables comme les personnes séropositives.
- › **Activités transversales ›**
Des évaluations sont menées pour démontrer l'impact du Programme sur l'extension de la couverture, le niveau des prestations, et l'accès aux prestations et services.

Au cours de sa première phase (2016-2020), le Programme prévoit d'appuyer la mise en place des socles de protection sociale dans les pays suivants. Cette liste peut évoluer selon les intérêts des donateurs.

	1 ^{ère} étape Un pays adopte une stratégie de protection sociale	2 ^{ème} étape De nouveaux systèmes de protection sociale sont mis en place ou réformés	3 ^{ème} étape Les opérations des systèmes de protection sociale sont améliorées
Asie (8 pays)			
CAMBODGE	✓	✓	✓
INDE	✓	✓	✓
INDONÉSIE			✓
LAOS	✓	✓	✓
MYANMAR		✓	✓
PAKISTAN	✓		✓
TIMOR-LESTE	✓	✓	✓
VIET NAM		✓	✓
Afrique (8 pays)			
CABO VERDE	✓	✓	✓
CAMEROUN		✓	✓
MALAWI	✓	✓	✓
MOZAMBIQUE	✓	✓	✓
NIGER	✓	✓	✓
SÉNÉGAL		✓	✓
TOGO		✓	✓
ZAMBIE		✓	✓
Europe et Asie centrale (1 pays)			
KIRGHIZISTAN	✓	✓	
Pays arabes (1 pays)			
TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ			✓
Amérique latine (3 pays)			
EL SALVADOR		✓	✓
HONDURAS		✓	✓
PARAGUAY	✓	✓	

18 mois

24 mois

36 mois



Ces pays répondent aux critères suivants :

- › **Vision** : Les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs comprennent l'importance d'étendre la protection sociale à ceux qui en sont exclus. Ils veulent mettre en place les socles et élever progressivement les niveaux de couverture, conformément aux normes de l'OIT.
- › **Fortes volontés politiques** : Les gouvernements s'engagent à mettre en place les socles de protection sociale ou des systèmes complets de protection sociale. Ils adoptent des stratégies nationales et définissent la protection sociale comme une priorité de leurs plans de mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ils lancent aussi des projets pour mettre en place des composantes du socle, augmentent les budgets consacrés à l'extension de la protection sociale, et recrutent du personnel pour mettre en place les socles.
- › **Potentiel** : Ces pays peuvent étendre leurs niveaux de couverture de manière significative dans les 5 prochaines années (première phase du Programme-phare mondial) et servir ensuite d'exemples pour d'autres pays.
- › **Priorité pour les Nations Unies** : Le BIT et d'autres agences des Nations Unies s'engagent à appuyer l'extension de la protection sociale. Le contrat-cadre de partenariat entre les Nations Unies et le gouvernement, et le Programme pour le travail décent, définissent la protection sociale comme une priorité.
- › **Partenariats** : Le BIT travaille « uni dans l'action » avec les autres agences des Nations Unies. D'autres partenariats sont noués avec des donateurs, le secteur privé, les organisations de travailleurs, de la société civile et les universités. Ces réseaux permettent au BIT de démultiplier son impact en créant des synergies et en mobilisant davantage de fonds.

🎯 L'animation de la campagne mondiale sur les socles de protection sociale

Avec la campagne mondiale, le Programme promeut la vision du BIT sur la protection sociale, et développe et partage les connaissances pour appuyer la mise en place des socles dans les pays.

- ▶ **Promotion** : Communiquer permet d'informer et de convaincre les décideurs, les organisations d'employeurs et de travailleurs, la société civile, les donateurs, le secteur privé et le grand public sur les avantages des socles de protection sociale. Le BIT influence le débat, diffuse ses idées et promeut son approche. Informer les décideurs sur la protection sociale est souvent un prérequis aux dialogues nationaux.
- ▶ **Développement des connaissances** : Le BIT mandate des recherches indépendantes, met en avant des expériences-pays innovantes, et développe l'expertise et la connaissance en collaboration avec des universités et centres de recherches. Des outils d'évaluation des coûts et d'impact appuient les prises de décisions et les dialogues nationaux.
- ▶ **Partage des connaissances** : Le BIT partage les données, les connaissances et les expériences-pays dans le *World Social Protection Report*, et dans des notes politiques thématiques présentant les tendances et les bonnes pratiques. Il mène aussi des analyses sur les pays, publie des vidéos, anime la plateforme internet www.social-protection.org, met à jour la base de données mondiale sur la protection sociale, et offre des formations globales. Grâce aux cours du centre de formation du BIT à Turin et dans les pays, les capacités des travailleurs, des employeurs et des représentants des gouvernements sont développées.
- ▶ **Effet multiplicateur** : Une coalition globale pour les socles de protection sociale est formée incluant le système des Nations Unies, les partenaires de développement, les principales organisations non gouvernementales, les fédérations de travailleurs, les unions régionales (Association des nations de l'Asie du sud-est, Union africaine, par exemple), les universités et le secteur privé. Des échanges sud-sud appuient la mise en place des socles de protection sociale.

- Des approches nationales sont développées pour aider les groupes vulnérables : Des activités de communication et des outils pratiques sont créés et utilisés pour inclure les groupes vulnérables dans les systèmes de protection sociale, promouvoir le travail décent, et limiter l'impact du changement climatique et des crises naturelles et humanitaires.



ENFANTS



PERSONNES ÂGÉES



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CATASTROPHES NATURELLES



PERSONNES HANDICAPÉES



TRAVAILLEURS DOMESTIQUES



RÉFUGIÉS



SANTÉ POUR LES PAUVRES ET LES FEMMES



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET TRAVAILLEURS RURAUX



MATERNITÉ ET PATERNITÉ



DEMANDEURS D'EMPLOI



MIGRANTS



VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

- **L'impact de la protection sociale est démontré** : Des bases de données suivent les tendances en protection sociale et veillent à ce que les objectifs de développement durable soient progressivement atteints. Des modèles et des mesures d'impact spécifiques aident à la décision dans les pays.



MODÈLES ET
ÉVALUATIONS
D'IMPACT



BASES DE DONNÉES
ET RAPPORT
MONDIAL

Ces activités thématiques sont menées en étroite coopération avec les pays-cibles et avec les autres pays qui souhaitent s'y associer. Les approches spécifiques développées pour les travailleurs domestiques, par exemple, seront utilisées pour appuyer la mise en place de systèmes au Cabo Verde, au Costa Rica et en Thaïlande. De la même manière, les méthodologies développées pour étendre la couverture aux travailleurs indépendants seront utilisées pour appuyer les réformes politiques et la mise en place de systèmes au Maroc et au Sénégal. Elles enrichissent aussi le débat mondial sur la protection sociale.



Ces deux axes stratégiques du Programme (activités-pays et campagne mondiale) sont mis en œuvre avec les autres agences des Nations Unies, le secteur privé et les organisations de travailleurs.

- ▶ **Travailler « Unis dans l'action »** : Le Programme est structuré pour accroître et rendre compte de la coopération entre les différentes agences des Nations Unies tout au long des trois étapes de mise en place des socles. Dans le cadre de l'initiative des Nations Unies pour les socles, travailler « Unis dans l'action » permet de tirer parti des spécialités de chaque agence et d'être plus efficace.



DIALOGUE
NATIONAL POUR
CONSTRUIRE LE
SOCLE



CENTRES
ADMINISTRATIFS
DE PROTECTION
SOCIALE



INSCRIRE LES
SOCLES DANS
LA LOI



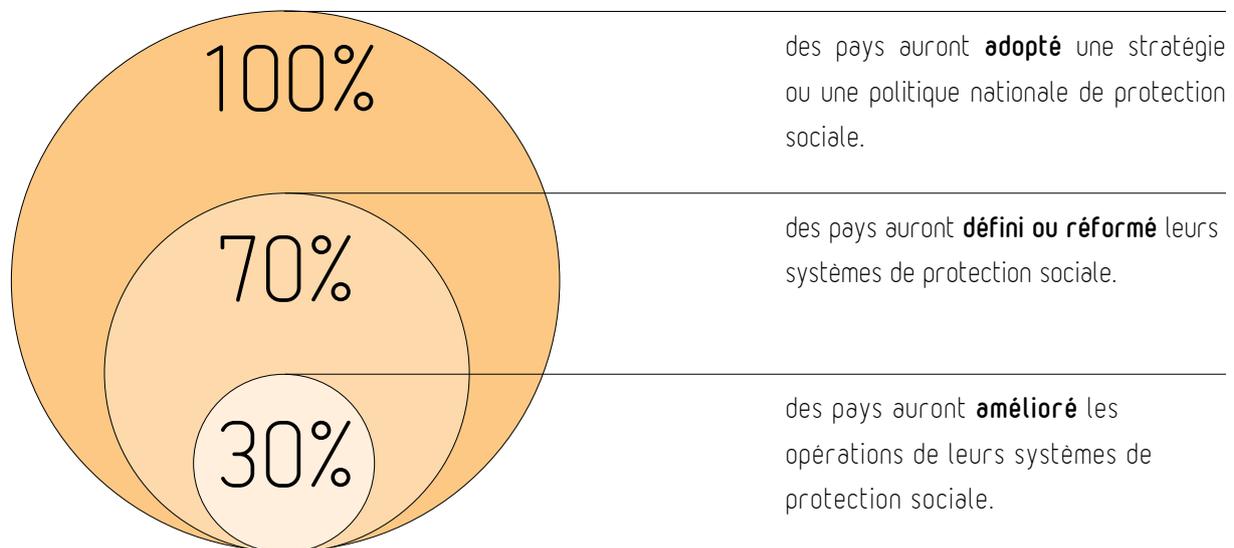
L'INITIATIVE DES
NATIONS UNIES
POUR LES SOCLES

- ▶ **Impliquer le secteur privé** : Le Programme permet au secteur privé de s'impliquer avec le Réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale. Lancé en octobre 2015, le Réseau est une plateforme permettant aux entreprises d'échanger des informations sur leurs pratiques en matière de protection sociale. Il soutient aussi le développement de programmes nationaux de protection sociale.
- ▶ **Fédérer les travailleurs autour des socles de protection sociale** : Cette initiative cherche à renforcer les capacités des organisations de travailleurs pour promouvoir les socles de protection sociale, participer à la définition et à la mise en place des socles, informer leurs membres, et veiller à ce que les décisions prises par les gouvernements soient appliquées.

4. RÉSULTATS ATTENDUS ET OUTIL D'ÉVALUATION D'IMPACT

Résultats attendus

Le Programme-phare mondial produira des changements institutionnels dans tous ses pays-cibles.
En 2020 :



Le Programme-phare mondial contribuera à améliorer la protection sociale de millions de personnes.
En 2020 :

MEILLEURE COUVERTURE

30 millions

de personnes précédemment exclues seront couvertes.

MEILLEURE QUALITÉ

50 millions

de personnes précédemment partiellement exclues bénéficieront de niveaux de protection plus élevés.

MEILLEUR ACCÈS

130 millions

de personnes auront un meilleur accès à la protection sociale.

Le Programme-phare mondial permettra donc d'atteindre plusieurs objectifs de développement durable, en particulier ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités.

Outil d'évaluation d'impact

Un outil spécifique est développé pour suivre les avancées du Programme-phare mondial et mesurer ses résultats.

Cet outil suit la mise en place des socles de protection sociale appuyée par le BIT, les changements institutionnels obtenus grâce aux projets du BIT et, in fine, leur impact sur les populations.

Trois types d'impacts peuvent être mesurés :

- **L'extension de la couverture** (nombre de personnes précédemment exclues qui sont maintenant couvertes).
- **La qualité de la couverture** (nombre de personnes qui bénéficient de niveaux de protection plus élevés).
- **L'accès à la protection sociale** (nombre de personnes qui ont un meilleur accès aux prestations et services sociaux).

Cet outil disponible en ligne est utilisé par les experts en protection sociale du BIT au siège et sur le terrain. L'information y est régulièrement mise à jour. A tout moment, un « instantané » de tous les projets peut être généré ainsi que leurs effets sur les systèmes de protection sociale et leur impact. Les résultats sont publiés et partagés avec les pays, les donateurs et les partenaires.



5. GOUVERNANCE ET GESTION DES OPÉRATIONS

Gouvernance du Programme-phare mondial

L'équipe responsable de la mise en œuvre du Programme-phare mondial et de l'atteinte de ses objectifs fait partie du Département de la protection sociale (SOCPRO). Elle reçoit des recommandations de deux comités :

- **Un comité consultatif tripartite** formule des recommandations sur la stratégie et la mise en place du Programme au niveau mondial. Présidé par le responsable du Programme, il regroupe les représentants des départements et bureaux-pays concernés, ainsi que les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, les agences des Nations Unies actives en protection sociale, les partenaires du développement, et les gouvernements par roulement.
- **Un forum consultatif** pour discuter des orientations du Programme mondial regroupe les donateurs et les partenaires. Le groupe passe en revue les résultats du Programme et appuie la recherche de fonds. Il est co-présidé par le responsable du Programme et le Département des Partenariats et de l'appui au terrain (PARDEV). Il est composé de représentants des pays bailleurs de fonds, des donateurs privés, des fondations, des associations qui gèrent la levée de fonds auprès du grand public, des membres du Réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale, des représentants de l'Initiative pour fédérer les travailleurs autour des socles de protection sociale, et des gouvernements qui soutiennent financièrement le Programme mondial.

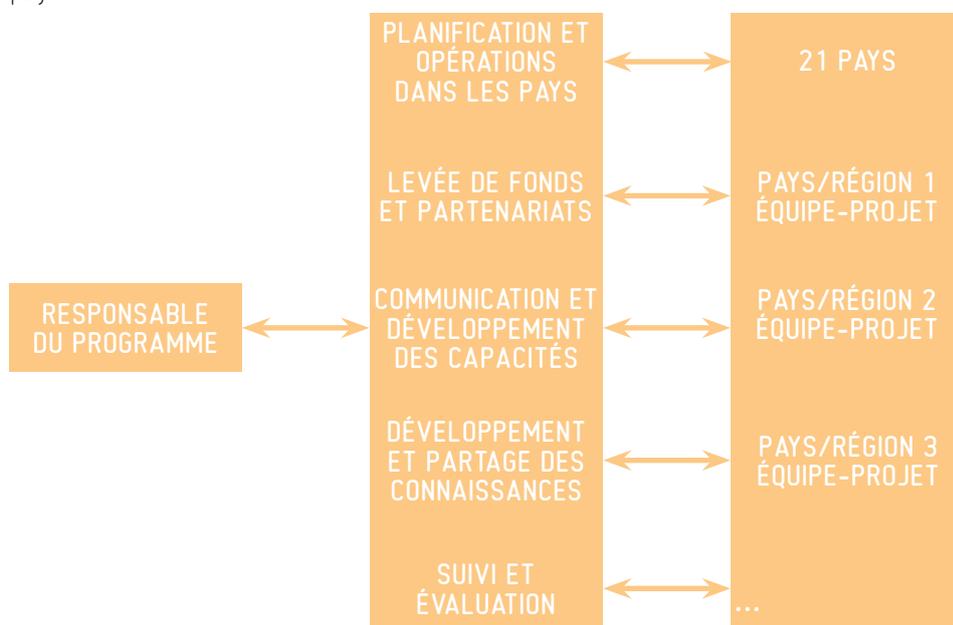


Gouvernance tripartite des projets nationaux

Des comités consultatifs tripartites sont aussi mis en place dans les pays. Ces comités se réunissent au moins une fois par an et sont composés de donateurs, de partenaires et de représentants des gouvernements, des organisations d'employeurs, de travailleurs et de la société civile, des agences des Nations Unies actives en protection sociale, et d'autres partenaires du développement. Ces comités évaluent les résultats des projets menés dans le pays et décident des plans d'action.

Gestion des opérations

Une équipe globale dédiée à la mise en œuvre des activités du Programme-phare mondial est soutenue au siège du BIT par un petit groupe d'experts dirigé par le responsable du Programme et partiellement financé par le budget régulier de l'Organisation. Les principales missions de ce petit groupe sont d'appuyer la planification et les opérations dans les pays, de nouer des partenariats avec des donateurs, de gérer la communication interne et externe, le développement et le partage des connaissances, le suivi et l'évaluation. Le Programme-phare mondial est structuré pour maximiser les échanges entre les équipes. Au moins 80 pour cent des fonds du Programme-phare mondial seront alloués aux activités dans les pays.



6. LES DONATEURS AU CŒUR DU PROGRAMME

Le Programme-phare mondial sur la mise en place des socles de protection sociale est une priorité pour le BIT. L'Organisation mobilise son expertise technique et ses propres ressources pour financer le Programme qui vise à atteindre le résultat 3 de son Programme et Budget.

Mais davantage de fonds de Coopération technique sont nécessaires dans la mesure où les besoins sont évalués à 50 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

Pour lever ces fonds, le BIT peut compter sur :

- ▶ des partenariats avec les pays donateurs ;
- ▶ le secteur privé avec le Réseau mondial d'entreprises pour les socles de protection sociale, et des fondations ;
- ▶ les propres ressources des pays-cibles ;
- ▶ des projets communs avec d'autres agences des Nations Unies, les organisations de travailleurs, des ONG, des banques de développement, et d'autres acteurs du développement ;
- ▶ du financement participatif pour mobiliser le grand public.



Les partenaires font partie du groupe des donateurs et sont invités à participer au forum consultatif au niveau mondial et aux comités consultatifs dans les pays.

Chaque année, des rapports financiers et d'activités sont envoyés aux donateurs. L'information sur l'avancée des projets est régulièrement mise à jour sur la plateforme internet www.social-protection.org. Des visites sur le terrain sont aussi organisées avec les donateurs. Le Programme offre l'opportunité de développer des relations sur le long terme entre le BIT et ses donateurs qui s'engagent en faveur de la protection sociale pour tous.

En quelques mots :

LES DONATEURS APPORTENT LEUR APPUI ET SONT D'ACCORD AVEC	LES DONATEURS SONT AU CŒUR DU PROGRAMME GRÂCE À
<ul style="list-style-type: none"> ▸ Une vision : la protection sociale pour tous ▸ Une stratégie : les activités se concentrent sur des pays-cibles et des thématiques pour avoir plus d'impact ▸ Un plan de mise en œuvre pour les cinq prochaines années (2016-2020) ▸ Un document de programme global qui détaille les activités-pays et les activités thématiques ▸ Un cadre d'évaluation pour mesurer les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Un contact direct avec l'équipe du BIT qui gère le Programme-phare mondial ▸ La participation au Groupe des donateurs ▸ Des rapports financiers et d'activités annuels ▸ Des nouvelles du terrain envoyées dès que des résultats majeurs sont obtenus (rapports, vidéos) ▸ Des visites sur le terrain

CONTACT

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le
Département de la protection sociale du BIT
Route des Morillons 4
1211 Genève 22, Suisse
+41 (0)22 799 75 65

Isabel Ortiz,

Directrice du Département de la protection sociale,
ortizi@ilo.org

Valérie Schmitt,

Cheffe, Service de la politique sociale, de la gouvernance et des normes,
Responsable du Programme-phare mondial,
schmittv@ilo.org

Anne Drouin,

Cheffe, Service du financement public, des services actuariels et des statistiques,
drouin@ilo.org

Visitez notre site : www.social-protection.org
Soutenez nos projets : <http://iloglobalprogramme.social-protection.org>
Appuyez notre campagne : www.socialprotection4all.org

Et suivez-nous sur : www.facebook.com/SPplatform
www.twitter.com/soc_protection
www.youtube.com/llotv

CRÉDITS

Shutterstock, Département de la protection sociale du BIT

Copyright © Bureau international du Travail
Imprimé en Suisse, 2016



EN VOUS ENGAGEANT AVEC LE BIT POUR
AIDER LES ÉTATS À FAIRE DU DROIT À LA
PROTECTION SOCIALE UNE RÉALITÉ,
**VOUS CHANGEZ LA VIE DE
MILLIONS DE PERSONNES,**
LEUR PERMETTANT
DE VIVRE DANS LA DIGNITÉ.